

Descrip on		Qualification
d'emploi, de fonctio	n, ou	de poste

Manuels	Fonctionnaires	☐ Contremaîtres	Autres	
Titre				
			Code	Groupe de traitement
ÉLAGUEUR			292	- 13
				1

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'élagage des arbres situés sur la propriété ou dans les parcs, jardins, terre-pleins appartenant à la Ville et à l'occasion sur les arbres privés.

Le travail s'accomplit sous surveillance et selon des directives précises et détaillées. L'élagueur doit contribuer à la meilleure conservation possible des arbres en les débarrassant des branches mortes, nuisibles ou dangereuses, tout en respectant leur physiologie. Il devra également procéder à l'abattage, au boulonnage, à l'haubanage et à la chirurgie. Un employé de rang supérieur surveille son travail et s'assure que tout est fait selon les directives données.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

- 1. Installe les dispositifs de signalisation appropriés pour détourner la circulation ou signaler le danger aux passants.
- 2. Monte dans les arbres à l'aide d'échelles ou d'une nacelle aérienne et progresse dans la cime et les branches à l'aide de câbles ou d'éperons.
- 3. Consolide les branches faibles ou trop basses à l'aide d'haubans rigides ou flexibles.
- 4. Coupe les branches au moyen de sécateurs ou de scies, tout en respectant les méthodes de travail pour les opérations d'élagage et d'abattage.
- 5. Opère la déchiqueteuse à branches, l'essoucheuse et la ncelle aérienneen respectant les méthodes de travail propres à ces opérations.
- 6. S'assure de sécuriser le site avant de laisser tomber la section de branche ou de tronc.

Market Control of the	Signaturė,		54-7	jour	mois	année	Signature	
	and	Maus	Moup	26	05	98	-	
*4	Original Imprimé sur papier recyclé	8 D			<u> </u>			Suite au verso 06 20 938-4 (09-94) R

- 7. Descend les grosses branches coupées à l'aide de câbles, de façon à ne causer aucun dommage aux arbres ou à la propriété.
- 8. Procède à divers traitements propres à protéger les arbres contre les insectes et les maladies.
- 9. Répare les déchirures et les plaies à l'aide de serpette et de ciseaux à bois.
- 10. Abat les arbres à l'aide d'outils appropriés tout en respectant les méthodes de travail.
- 11. Défait les souches jusqu'à une certaine profondeur dans le sol et remplit le trou ainsi fait.
- 12. Débite le bois et le charge dans un camion pour le transporter.
- 13. Conduit un camion-échelle et un camion-nacelle; opère au besoin l'équipement auxiliaire.

Le 3 avril 1967 Révisé le 13 juin 1983 Révisé le 12 février 1987 Révisé le 9 mars 1998

Pour la Ville de Montréal

Signature

Four le Syndicat

Jour mois année Signature

06.20,938-4 (09-94) V

OUALITÉS REOUISES

Connaissances:

- des méthodes d'élagage, de taille, d'abattage, de chirurgie, de déchiquetage et d'essouchement;
- des risques du métier et des mesures préventives;
- De la physiologie et de l'identification des arbres.

Habiletés:

- à travailler à différentes hauteurs;
- à manipuler et à entretenir les outils, les appareillages et les équipements nécessaires à sa fonction et s'adapter aux changements technologiques.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (D.E.P.), niveau secondaire, en arboriculture-élagage d'une institution reconnue par le Ministère de l'éducation.
- Quelque expérience en élagage.

Posséder un permis d'opérateur de déchiqueteuse à branches et d'essoucheuse.

Détenir un permis de conduire provincial de classe 3 et avoir subi avec succès les examens de conduite administrés par la Ville.

Le 3 avril 1967 Révisé le 13 juin 1983 Révisé le 12 février 1987 Révisé le 9 mars 1998

Pour la Ville de Montréal

Jour mois année Signature

Jour Mois année Signature

06.20.938-4 (09-94) V